

LE Sommet



Septembre 2014



Le dimanche 28 septembre
13 h à 16 h 30 - Hôtel de ville

- ★ Exposition de tableaux d'artistes locaux
- ★ Exposition de travaux des Fermières
- ★ Exposition de capteurs de rêve
- ★ Présentation de produits du terroir
- ★ Maquillage pour les petits
- ★ Animation musicale
- ★ Conte animé avec bricolage, costumes, chasse au trésor
- ★ Livres et magazines gratuits
- ★ Prix de participation

La culture en fête !

p. 30



**Portes ouvertes aux
Parcs éoliens**

p. 6



**Village en fleurs :
les gagnants !**

p. 7

SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 5 Mot de la mairesse
- 7 L'urbanisme vous informe
- 12 Programmation loisirs
- 29 Bibliothèque Aux Sources



Hôtel de ville

Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Pour rejoindre :

CHANTALE RICHARD (urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur adjoint) :
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

BÉATRICE PAULY (secrétariat et taxation) :
munferreol@oricom.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :
secretaire.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Service d'urbanisme

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h

Comité consultatif d'urbanisme

Horaires des rencontres à venir :

21 OCTOBRE, 19 h

18 NOVEMBRE, 19 h

9 DÉCEMBRE, 19 h

Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

Heures d'ouverture (Automne— 14 septembre au 15 novembre):

JEUDI ET VENDREDI : 11 h à 16 h

SAMEDI : 10 h à 16 h

Conseil municipal

Horaires des séances ordinaires à venir :

6 OCTOBRE, 20 h

3 NOVEMBRE, 20 h

1^{ER} DÉCEMBRE, 20 h

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Loisirs

Inscriptions :

MARDI ET MERCREDI 9-10 SEPTEMBRE:
14 h à 16 h 30

MERCREDI 10 SEPTEMBRE:
18 h 30 à 20 h

Date de début des activités :

15 SEPTEMBRE

Le Sommet

Conception et montage :

Mélanie Grenier, M+ Communications

Impression (1800 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

Collecte des ordures

SECTEUR EST : Tous les mercredis

SECTEUR OUEST : Tous les lundis

Collecte d'encombrants (monstres): le 3 NOVEMBRE



Collecte sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

15 SEPTEMBRE—29 SEPTEMBRE—13 OCTOBRE—27 OCTOBRE—

10 NOVEMBRE—24 NOVEMBRE—8 DÉCEMBRE—22 DÉCEMBRE



Parise Cormier, mairesse
Tél. : 418 456-5221
maire@saintferreollesneiges.qc.ca



Robert Pilote, conseiller district #1
Tél. : 418 826-0973



Mark Cardwell, conseiller district #2
Tél. : 418 826-0771



Louise Thouin, conseillère district #3
Tél. : 581 982-7557



Léopold Michel, conseiller district #4
Tél. : 418 826-3059



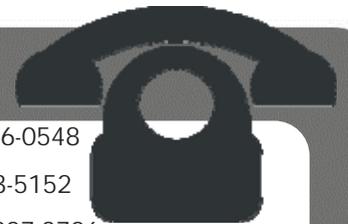
Réjean Morency, conseiller district #5
Tél. : 418 826-3260



Florence Beauvent, conseillère district #6
Tél. : 418 826-0318



Numéros utiles



Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 418 827-1100

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 826-3220

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de musique Côte-de-Beaupré : 418 827-5151

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Sept-Chutes (CSSC) : 418 826-3139

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

Réseaux routier et d'aqueduc

Chaque année, la municipalité investit des sommes importantes dans la réfection de son réseau routier et lorsque nécessaire des réseaux d'aqueduc et d'égout qui s'y trouvent.

En 2014, le budget de réfection prévu est d'un million de dollars. Les rues visées par des travaux sont les rues de l'Étang, de la Traverse et Giguère.

Au printemps, la municipalité est allée en appel d'offres pour les travaux sur les rues de l'Étang et de la Traverse. Le contrat a été octroyé en mai à Dénéigement Daniel Lachance inc. pour un montant de 489 178,38 \$. Les travaux complétés en août consistaient à :

- Remplacer le réseau d'aqueduc au complet sur les rues de l'Étang et de la Traverse,
- Remplacer une section du réseau d'égout sanitaire sur la rue de l'Étang, et;
- Refaire entièrement la voirie sur ces deux rues.

Au total, en incluant les frais contingents (honoraires professionnels, frais intérêts temporaires, frais d'appel d'offres, etc.), l'investissement pour ces travaux est de 500 000 \$.

Au moment d'écrire ces lignes, la municipalité est actuellement en appel d'offres pour les travaux de réfection de la rue Giguère. Les travaux devraient débuter en septembre pour être complétés en octobre. Les travaux pré-

Sécurité incendie

Le service incendie est actuellement à mettre à jour sa liste de candidats éventuels pour ses besoins futurs. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec monsieur Rock Lajeunesse au (418) 520-1798 ou avec monsieur Marc Racine (418) 5120-1808.

Les candidats retenus devront suivre et réussir une formation de 306 heures établies sur une période de deux ans.

vous consistent à :

- Remplacer en majeure partie le réseau d'aqueduc,
- Remplacer le réseau d'égout pluvial dont une partie est en fossé,
- Refaire les ouvrages d'utilité publique,
- Refaire entièrement la voirie.

Le budget pour ces travaux est de 454 000 \$. Idéalement, la municipalité aurait souhaité aller en appel d'offres en même temps que les travaux de réfection des rues de l'Étang et de la Traverse. Les ententes avec Bell Canada concernant leur participation à ces travaux non complétés, ont empêché de le faire.



Comité de pilotage Familles & Aînés

Un forum citoyen pour vous permettre de vous exprimer !

En effet, le 25 octobre prochain vous serez invités à participer à une assemblée citoyenne dans le cadre de la démarche de consultation reliée à la Politique Familles et Aînés. Cette activité sera la dernière étape avant la phase finale de rédaction et d'adoption par le Conseil, d'une Politique de la Famille et des Aînés ainsi que d'un plan d'action associé.

Tel que précisé dans le précédent numéro du Sommet, 5 groupes de discussion ont eu lieu et auront permis de valider certains résultats du sondage effectué en 2013. Une quarantaine de personnes ont pu échanger et répondre à des questions précises quant à l'identification des enjeux majeurs et des besoins des familles et des aînés. Il nous importait dans cette démarche, de faire ressortir les particularités de l'ensemble des différents secteurs de la municipalité.

Le forum permettra de présenter à un plus grand nombre de citoyens le portrait actuel et les besoins des familles et des aînés de Saint-Ferréol-les-Neiges ainsi que la projection des besoins pour 2024. De plus, ce sera l'occasion pour les citoyens de venir s'exprimer sur la priorisation des mesures ou des actions déjà identifiées par la démarche de consultation.

Vous recevrez une invitation personnalisée en octobre et

nous vous encourageons à venir en grand nombre.

Le comité de pilotage présenté en juin a déjà subi quelques modifications. En effet, prenez note que madame Pierrette Jean remplace madame Ginette Séguin à titre de représentante des aînés du secteur ouest et monsieur Louis Desjardins (MSA) sera sur le comité à titre de partenaire.

(suite du texte en page 5)



Enfin l'été ! Pensez sécurité sur nos routes et dans nos quartiers !

Sécurité routière

L'été tire à sa fin et j'aimerais revenir sur le dernier article concernant la sécurité routière et le partage de la route sur notre territoire. J'aimerais vraiment vous dire que je suis très fière de ce que j'ai vu tout au long de l'été. Que ce soit en vélo ou la course à pied j'ai senti un changement de comportement. On dégagait la voie pour la plupart, on ralentissait et en voiture j'ai pu observer une diminution de la vitesse. Pour moi, c'est un début, il faut intensifier nos efforts en ce sens. Pour cela, des mesures seront mises en place au cours de la prochaine année pour cibler des secteurs plus problématiques dans la municipalité et intervenir. Nous travaillons en étroite collaboration avec notre parrain de la Sûreté du Québec monsieur Christian Ringuette dans cette tâche afin

de rendre nos routes plus sécuritaires. D'ailleurs, vous avez pu remarquer l'ajout de panneaux dans certains secteurs résidentiels pour attirer l'attention et ralentir la circulation. Ce n'est qu'un début, d'autres panneaux se rajouteront dans la prochaine année.

Transport PluMobile

Depuis le début de ce service, les autobus de PluMobile ne font que rentrer dans la municipalité à la hauteur du dépanneur marché Mont Ste-Anne, étant le seul arrêt dans la municipalité. On assurait tout de même un service de transport à tous les citoyens pour se rendre à l'arrêt sans frais additionnel.

Nous avons réussi à obtenir un aller et un retour par jour d'un

transport collectif qui se rendra jusqu'au cœur du village soit dans le stationnement de l'église. Un nouvel arrêt y sera installé ainsi qu'au coin du rang St-Julien. Ces nouveaux arrêts doivent être en fonction à partir de septembre.

Un autre dossier dont je suis fière, c'est un début, d'avoir un départ au cœur du village me rejoint beaucoup dans mes actions pour revitaliser le village. Voilà une bonne mesure et un service essentiel pour tout le secteur du village et l'Est de la municipalité pour les citoyens qui y habitent.

Je vous invite donc à consulter l'horaire pour les départs et retour sur www.plumobile.ca ou au 418-827-8484. Monter à bord, sait-on jamais l'essayer c'est l'adopter.

Marché public

Voici une autre mesure mise de l'avant en collaboration et à l'initiative du conseiller monsieur Réjean Morency pour un marché public dans notre municipalité. Pour cette année, il y aura un kiosque les dimanches sur le stationnement de l'église. Je vous invite en très grand nombre à venir vous approvisionner et acheter local de bons fruits et légumes frais de notre région. Il s'agit d'un projet pilote qui nous permettra de voir l'intérêt de la population et de s'adapter au besoin selon l'offre et la demande. Une autre façon de rendre plus dynamique le village et notre municipalité.

Parise Cormier, mairesse

Un forum citoyen pour vous permettre de vous exprimer ! (suite)

Le comité a eu pour tâche de poursuivre la réflexion amorcée par les groupes de discussion, de réviser et de commenter le projet de politique familiale et des aînés qui sera finalisé puis soumis au forum et adopté par le conseil vers la fin de l'année 2014.

Bien que cette démarche puisse paraître lourde et laborieuse, elle est essentielle afin que les actions et les décisions futures du conseil soient

en accord avec les besoins ressortis par les citoyens et les partenaires.

Je vous encourage donc à participer à cette démarche de consultation.

Louise Thouin, conseillère municipale district 3 et RQFA (responsable des questions familiales et des aînés)

Les membres du comité de pilotage familles & aînés, de gauche à droite, à l'avant : Ronald Asselin, Louise Thouin, Louise Shoch et Nynon Lessard. Les membres du comité de pilotage familles & aînés, de gauche à droite, à l'arrière : Christian Marchand, Ginette Séguin, Émilie Sirois, Martin Pouliot et Marc-André Roussel. Absents sur la photo : Christian Ringuette, Martin Larichelière, Maryse Néron et Louis Desjardins.



Inauguration des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré et journée portes ouvertes

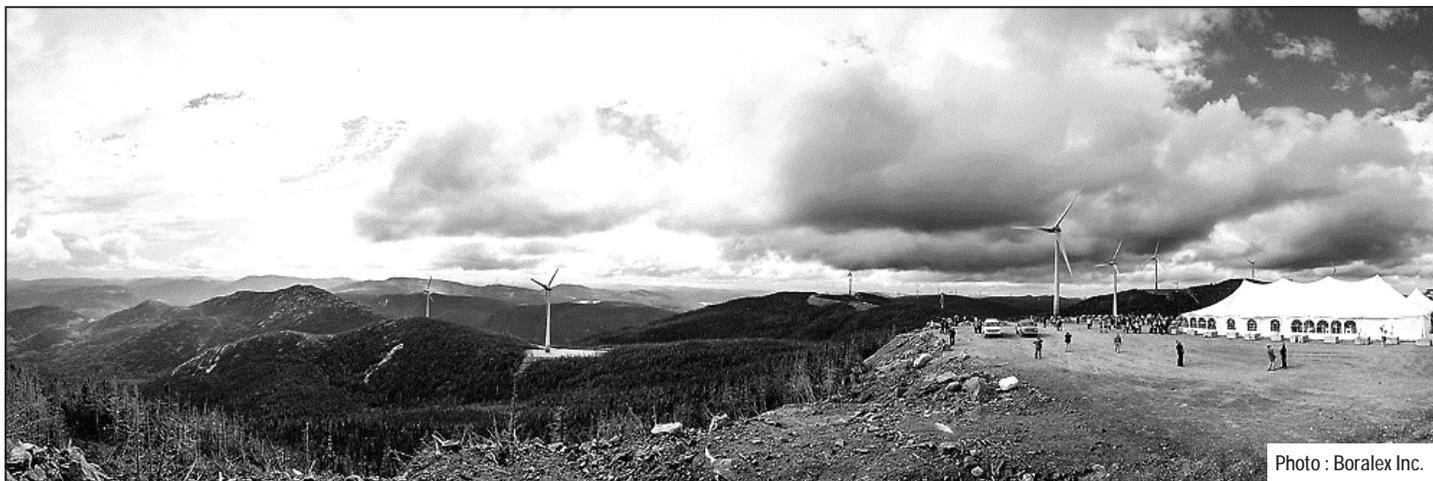


Photo : Boralex Inc.

Boralex et son partenaire Gaz Métro ont inauguré officiellement la phase I des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré, un projet de 272 MW, l'un des plus grands projets éoliens au Canada, mis en service en décembre 2013 après trois ans de construction.

Une cérémonie a eu lieu le 3 juillet dernier pour souligner cette étape importante, au pied d'une des plus hautes éoliennes du site, en présence de madame Caroline Simard, députée de Charlevoix- Côte-de-Beupré présente au nom du ministre de l'Énergie et des ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord monsieur Pierre Arcand, Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro, Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex, et Jacques Roberge, supérieur général du Séminaire de Québec, de même que de nombreux élus, entrepreneurs de la région et invités spéciaux.

Quelques 200 personnes ont pris part à cet événement pour lequel la collaboration entre les employés de Gaz Métro, Boralex et des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré a été essentielle au succès de la journée.

Par ailleurs, quelques jours plus tard, les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré ont ouvert leurs portes aux gens de la région afin de les accueillir le temps d'une visite guidée du parc. Plusieurs vagues de départ ont été prévues tout au long de la journée afin d'accom-

moder les quelques 700 visiteurs. Les participants ont été enchantés de leur expérience, de l'information fournie par les guides, et des employés de Boralex et Gaz Métro qui ont fait de cette journée un vif succès.



Photo : Boralex Inc.

Nouvelle réglementation en matière d'urbanisme

Le 17 janvier 2014, le nouveau Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de La Côte-de-Beaupré entré en vigueur. En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ceci impose donc une révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité dans un délai de 6 mois.

Au printemps 2014, la municipalité a donc entrepris la révi-

sion de son plan et de sa réglementation en matière d'urbanisme dans le but de se rendre conforme au SADD et profite également de l'occasion pour mettre à jour certaines normes. Au moment d'écrire ces lignes, les délais de révision étaient respectés et une présentation publique est prévue en octobre 2014.

Le Schéma d'aménagement et de développement durable apporte de nombreuses nou-

velles contraintes notamment l'augmentation des bandes de protection riveraines qui seront maintenant de 20 mètres et une réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui couvrira l'ensemble du territoire de la municipalité.

Une grande adaptation est à prévoir, autant de la part du service d'urbanisme pour la compréhension et la maîtrise de cette nouvelle réglemen-

tion, que de la part des citoyens qui se verront imposer de nouvelles normes et des délais supplémentaires pour l'émission des permis.

Il est possible de consulter le Schéma d'aménagement et de développement durable sur le site internet de la MRC de La Côte-de-Beaupré : www.mrccotedebeaupre.com.

Abri d'auto—abri d'hiver temporaire

Du 1^{er} octobre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante, il est permis d'ériger un abri temporaire pour automobile ou pour accès piétonnier aux conditions suivantes :

- L'abri doit être situé à au moins 2 mètres de la chaîne de rue ou de l'assiette de rue;

- L'abri doit être situé à au moins 2 mètres de toute borne-fontaine ;

- Dans le cas d'un terrain de coin, l'abri ne doit jamais être situé dans le triangle de visibilité;

- Les matériaux permis sont les panneaux amovibles de bois peint ou de fibre de verre

et les structures de métal recouvertes d'une toile imperméabilisée ou une toile de polyéthylène tissée et laminée;

- L'abri temporaire doit être propre, bien entretenu, et ne présenter aucune pièce délabrée;

- Les abris temporaires construits à l'aide de panneaux de

contreplaqué ou d'aggloméré et installés sur les balcons doivent être peints d'une couleur sobre s'agencant à la résidence;

- Le terrain est occupé par un bâtiment principal;

- L'abri doit être entièrement démantelé (structure et toile) au 1^{er} mai.

Concours Village en fleurs

Au début du mois d'août, nos juges ont sillonné les rues de la municipalité afin de déterminer les grands gagnants dans chacune des catégories.

VOICI LES GAGNANTS :

Catégorie «Boîtes à fleur, plantes en pot ou suspensives» Cette catégorie vise à encourager l'amélioration visuelle des espaces réduits.

La gagnante est **madame Marie Fortier** au 101, rue du Boisé.



Concours Village en fleurs (suite)

Catégorie « Rocailles et plates bandes »

Cette catégorie vise à encourager les résidents à entretenir les façades des résidences et à améliorer la biodiversité en milieu résidentiel.

Les gagnants sont madame **Sylvie Lacasse** et monsieur **Jean-Luc Huot** au 5015, avenue Royale.



Catégorie « Excellence »

Cette catégorie vise à encourager les efforts d'amélioration visuelle par l'ajout de végétaux.

Le gagnant est monsieur **Dan Fortin** au 457, rang Ste-Marie.

Félicitations à tous les gagnants et un grand merci à nos juges, messieurs André Vermette et Martin Leith!

Office Municipal Habitation de Saint-Ferréol-les-Neiges

- ⇒ Logement 3 ½ à prix modique disponible
- ⇒ au 3400 Royale St-Ferréol-les-Neiges
- ⇒ Accessible aux personnes à faible revenu
- ⇒ Répondant aux critères d'admissibilités de la Société Habitation du Québec
- ⇒ Pour information 418-998-1009

Caserne incendie

Le samedi 7 juin dernier se tenait une journée portes ouvertes à la caserne incendie. À cette occasion la population était invitée à venir voir les améliorations apportées à l'ancien garage municipal-caserne qui a été transformé pour servir dorénavant exclusivement au service incendie.

Le bâtiment a été entièrement repeint, toutes les ouvertures ont été changées et une salle de réunion a été aménagée. À l'extérieur, le terrassement a été refait à la grandeur.

Les gens présents avaient également l'opportunité de visiter les camions du service incendie (camion pompe, camion citerne et unité d'urgence) et même de grimper à bord pour voir les équipements qui s'y trouvent.



Médaille des pompiers

Dans le cadre du Régime canadien de distinctions honorifiques, les pompiers ayant cumulé 20 ans de service peuvent recevoir la médaille des pompiers pour services distingués du barreau du Gouverneur du Canada. Si leur carrière se prolonge, une barrette est remise pour chaque tranche de 10 ans de service.

Au cours des deux dernières années des pompiers de Saint-Ferréol-les-Neiges ont mérité de recevoir ces distinctions. C'est ainsi que lors d'une activité organisée avec les pompiers à la caserne, la mairesse, madame Parise Cornier, a remis à monsieur Daniel Lachance et monsieur Magella Tremblay, une médaille pour souligner leur 20 ans de service et à monsieur Marc Racine et monsieur Germain St-Hilaire, une barrette pour marquer leur 30e anniversaire à titre de pompier.

Au cours de cette activité, le service incendie en a profité pour souligner le départ à la retraite comme pompier à temps partiel de monsieur Bertrand Sylvain. En guise de souvenir, son casque de pompier lui a été remis de même qu'une plaque où était épinglée sa médaille des pompiers pour services distingués et sa barrette. Monsieur Bertrand Sylvain a servi la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges comme pompier pendant 32 ans.

Sommaire de la situation financière consolidée au 31 décembre 2013

Le 7 juillet 2014, le rapport financier 2013 ainsi que le rapport du vérificateur, Richard Bédard CPA Inc., ont été déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal.

Ce rapport financier est consolidé. Il inclut les données financières des organismes sur lesquels la municipalité exerce un contrôle. Ceux-ci sont la Régie Intermunicipale

de l'Aréna Côte-de-Beaupré, l'usine d'épuration de Beaupré et la Corporation du Site Les Sept-Chutes.

Nous vous présentons, ci-dessous, le sommaire d'information financière extrait du rapport financier déposé au conseil et attesté par le secrétaire-trésorier.

		2012	2013		2012
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
ACTIFS FINANCIERS					
Débiteurs	1	1 214 888	940 029	1 903 910	2 374 492
Autres	2	2 103 498	2 983 065	3 073 230	2 178 193
	3	3 318 386	3 923 094	4 977 140	4 552 685
PASSIFS					
Dettes à long terme	4	10 621 760	11 185 960	12 302 671	11 946 991
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5				
Autres	6	2 337 286	1 185 674	1 217 411	2 405 371
	7	12 959 046	12 371 634	13 520 082	14 352 362
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	8	(9 640 660)	(8 448 540)	(8 542 942)	(9 799 677)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations	9	21 762 663	21 677 099	23 306 550	23 465 849
Autres	10	48 028	21 939	40 041	66 745
	11	21 810 691	21 699 038	23 346 591	23 532 594
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	652 342	2 754 653	2 711 096	1 837 273
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	392 741	434 707	434 707	392 741
Montant à pourvoir dans le futur	14				
Financement des investissements en cours	15	(1 650 000)	(429 997)	(585 282)	(1 650 000)
Investissement net dans les éléments à long terme	16	12 774 948	10 491 135	12 243 128	13 152 903
	17	12 170 031	13 250 498	14 803 649	13 732 917

Sommaire des résultats consolidés à des fins fiscales

En 2013, la vente des parts dans la SOCOM a eu un impact fort intéressant pour la municipalité. En effet, cette vente a permis de dégager un excédent important de 2 191 466 \$ et ainsi amener le surplus accumulé non affecté à un niveau fort avantageux et enviable pour la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges au montant de 2 754 653 \$.

Par ailleurs, le Conseil municipal a adopté en juillet dernier, une politique de gestion de la dette qui va encadrer l'utilisation du surplus accumulé. Une partie du surplus accumulé servira à rembourser des emprunts qui viennent à terme en

2014 pour un montant de 2 400 000 \$, deuxièmement, augmenter de 210 000 \$ la valeur du fonds de roulement pour l'amener à 750 000 \$ et finalement, par la création d'un fonds économique au montant de 125 000 \$.

Sommaire des résultats à des fins fiscales consolidés

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

		2012	Budget 2013	Réalizations 2013		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	5 732 214	5 670 450	7 085 010	652 064	7 737 074
Investissement	2	452 870	0	13 490		13 490
	3	6 185 084	5 670 450	7 098 500	652 064	7 750 564
Charges	4	5 733 525	5 709 700	6 018 033	661 796	6 679 829
Excédent (déficit) de l'exercice	5	451 559	(39 250)	1 080 467	(9 732)	1 070 735
Moins: revenus d'investissement	6	(452 870)		(13 490)		(13 490)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(1 311)	(39 250)	1 066 977	(9 732)	1 057 245
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	845 736	828 390	898 164	74 756	972 920
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(853 869)	(909 110)	(1 020 900)	(208 524)	(1 229 424)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(238 780)	(20 000)		154 260	154 260
Excédent (déficit) accumulé	12	(4 949)	139 970	(475 975)		(475 975)
Autres éléments de conciliation	13	143 600		1 723 200		1 723 200
	14	(108 262)	39 250	1 124 489	20 492	1 144 981
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	(109 573)	0	2 191 466	10 760	2 202 226

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Surplus de fonctionnement non affecté

	2013	2012	2011
	Administration municipale		
Surplus de fonctionnement non affecté au début	652 342 \$	761 915 \$	486 297 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	2 191 466	(109 573)	300 912
Reclassement de années antérieures	(89 155)		
Affectations de l'année			(25 294)
Surplus de fonctionnement non affecté à la fin	2 754 653 \$	652 342 \$	761 915 \$

AUTOMNE-HIVER 2014-2015

Mot du directeur des loisirs

Bonjour chers citoyens, Voici la programmation loisirs pour les sessions d'automne 2014 et d'hiver 2015. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Service des loisirs de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offer-

tes aux différentes clientèles ont augmenté de façon très importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

À l'hiver 2014, plus de 200 personnes se sont inscrites

aux différentes activités offertes par le Service des loisirs et ses organismes partenaires. Au cours des prochaines années, nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité de notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Loisirement vôtre,

Martin Pouliot,
directeur des loisirs
418-826-2253, poste 113
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Renseignements généraux

1. NON-RÉSIDENTS :

Les résidents des autres municipalités seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût.

2. RÉDUCTION :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

3. DEMANDE DE REMBOURSEMENT :

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.

4. COURS REPORTÉS :

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

5. INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Pour participer à un cours, vous devez **obligatoirement** vous inscrire au préalable.

6. CHÈQUES SANS PROVISION :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

7. CONFIRMATION :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. **Sinon, pré-sentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

INSCRIPTIONS

Automne 2014

MARDI ET MERCREDI 9 et 10 septembre 2014

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

MERCREDI 10 septembre 2014

de 18 h 30 à 20 h

OÙ: À l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges (33, rue de l'Église)
INFORMATION: Martin Pouliot (418 826-2253 poste 113)

8. RETOUR DE L'ENFANT :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher **à l'heure précise** car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

9. PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

10. IMPORTANT :

Une comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement.

Nous vous demandons donc votre entière collaboration.

JEUNES**Multi-sports (ça bouge après l'école)**

Tu es sportif(ve) dans l'âme? Tu aimes bouger et jouer avec tes amis? Viens donc pratiquer des jeux et des sports trippants comme tu les adores. Que ce soit le soccer, le hockey, le basket-ball ou les jeux coopératifs (ballon prisonnier, drapeau, kick ball, ballon chinois, etc.), l'animateur en place réalisera des activités originales et variées qui sauront te satisfaire tout en développant tes habiletés motrices. Les activités seront choisies en fonction du matériel disponible. **Important de prévoir une tenue sportive et des chaussures sécuritaires.**

Clientèle: Préscolaire et 1^{ère} année

Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 18

Début: 22 septembre 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 30 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

**Les Inventeurs**

Cette activité unique formera de véritables petits ingénieurs. Tu apprendras à construire des machines actionnées par différents mécanismes, comme une distributrice de gommes et des véhicules qui avancent tout seul. Tu apprendras aussi à créer des petits systèmes électriques pour fabriquer un jeu et un système d'alarme. Surprises et étonnement sont au rendez-vous!



Bon départ

Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec

Clientèle : 3^e à 6^e année

Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 10 max. 18

Début : 23 septembre 2013

Durée : 8 semaines

Coût : 65 \$

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

Les jardins de pirouette et cabriole (psychomotricité)

Le programme intitulé «Le jardin de Pirouette et Cabriole» est destiné aux enfants d'âge préscolaire et à leurs parents, il est soutenu par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs (FQCCL). Ce programme de psychomotricité parent/enfant a été réalisé dans le but d'améliorer les habiletés motrices des enfants en stimulant la préparation de la posture, les actions manuelles et répondre au besoin d'estime de soi des enfants. Ces derniers seront divisés selon leur âge ou selon leurs niveaux. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent. Ces cours sont réalisés en collaboration avec l'organisme Ressources familiales Côte-de-Beaupré (418) 827-4625.



Clientèle : Enfants de 6 mois à 5 ans

Jours et heures : Les mercredis et samedis selon l'âge de l'enfant

Ratio : min. 6 max. 8

Début : semaine du 8 septembre 2014

Durée : 10 semaines

Coût : Contactez Ressources familiales Côte-de-Beaupré

Lieu : Centre communautaire de Beaupré

SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Les activités marquées du logo Bon départ sont offertes dans le cadre d'un programme initié par Dimension Sportive et Culturelle dans le but de favoriser la pratique de l'activité physique et le développement de saines habitudes de vie. Les enfants de votre école bénéficient d'une subvention de 75\$ par inscription offerte par la Fondation Place au Sport, de Canadian Tire. Normalement vous devriez ajouter 75\$ au prix indiqué pour avoir accès à cette activité. Veuillez prendre note qu'il n'est pas garanti que nous pourrions reconduire ce programme de subvention à la prochaine session.

Hockey intérieur (8 à 12 ans)

Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. L'enseignement sera axé sur les aspects techniques du hockey intérieur et l'application des règlements. Votre enfant développera son esprit d'équipe lors des parties amicales et il pourra se surpasser et s'épanouir dans la pratique de notre sport national. Possibilité d'un tournoi à la fin de la session. Viens réveiller le Sidney Crosby en toi! **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 3^e à 6^e année

Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30

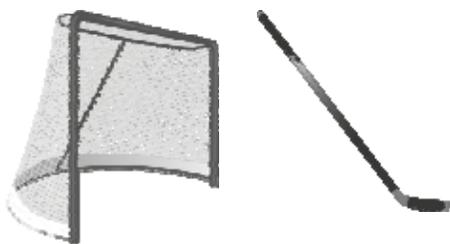
Ratio : min. 12 max. 24

Début : 23 septembre 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 40 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Hockey intérieur (13 à 16 ans)

Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 13 à 16 ans

Jour et heure : Jeudi, 18 h 30 à 20 h

Ratio : min. 10 max. 16

Début : 25 septembre 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 30 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Atelier de bijoux

Venez faire vos propres bijoux (fabrication de perles et breloques en pâte polymère, bracelet d'amitié...) Il y aura des projets autant pour les garçons que pour les filles. Atelier donnée par madame Marie Tardif.

Clientèle : 1^{ère} à 6^e année

Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 8 max. 18

Début : 22 septembre 2014

Durée : 8 semaines

Coût : 65 \$ avec le matériel fourni

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

Atelier de dessin pour enfant

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants. Ce sont eux qui décident des sujets étudiés lors des ateliers.

Clientèle : Préscolaire à 6^e année

Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 12

Début : 24 septembre 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 65 \$ avec le matériel fourni

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

Atelier de peinture pour enfant

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants.

Clientèle : 1^{ère} à 6^e année

Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 25 septembre 2014

Durée : 8 semaines

Coût : 65 \$ avec le matériel fourni

Lieu : Hôtel de ville



Futsal

Tu as le goût d'expérimenter et de progresser dans un nouveau sport collectif? Inscris-toi au FUTSAL, le sport le plus pratiqué en salle au monde. Ce jeu ressemble au soccer mais avec un ballon qui rebondit peu. Ce qui amène une plus grande sécurité pour les joueurs et joueuses et une plus grande facilité au niveau du contrôle du ballon. Viens apprendre les stratégies dans ce sport d'équipe, la façon de manipuler le ballon tout en ayant du PLAISIR à jouer. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 4^e à 6^e année

Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 25 septembre 2014

Durée : 7 semaines

Coût : 40 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Initiation au cheerleading

Bonne humeur et énergie requises! Tu es invité à venir t'initier à une activité sportive des plus populaires: le cheerleading! Cette discipline vise la mise en forme, le développement du rythme, de l'esprit d'équipe et de la confiance en soi. Au programme: de la danse rythmée, des notions de gymnastique et une initiation aux mouvements de base du cheerleading. Notre spécialiste supervisera les élèves dans leur progression tout au long de la session. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 1^{ère} à 4^e année

Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 18

Début : 24 septembre 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 30 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Théâtre

Le théâtre c'est l'imaginaire et le vrai à la fois! Un endroit où tout devient possible! Les cours de théâtre te permettront de travailler ta confiance en toi, ta rigueur au travail, ton esprit de groupe, ta diction et ton aisance corporelle tout en t'amusant. À la fin de la session tu auras la chance de te mettre dans la peau d'un vrai comédien et de jouer un rôle à ton image dans une courte pièce de théâtre! *À noter que les billets seront en vente au coût de 8\$ dès la fin novembre. Viens découvrir tout ce que tu possèdes en toi pour repousser tes limites et vivre une expérience magique!

Clientèle : 8 ans et +

Participants : min.8 max.16 (à plus de 8 participants il y aura 2 troupes)

Jour et heure : samedi de 9h30 à 11h (s'il y a deux groupes ce sera de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h)

Début : 27 septembre 2014

Durée : 12 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Hôtel de ville

Karaté Yoseikan

Conditionnement physique pour les 4 ans et plus, avec discipline personnelle à l'intérieur d'un art de combat. Les cours se donnent une fois par semaine. Le professeur est monsieur Luc Paquette.

Clientèle : 1^{ère} année et plus

Jour et heure : Mardi, 18 h 30 à 19 h 30

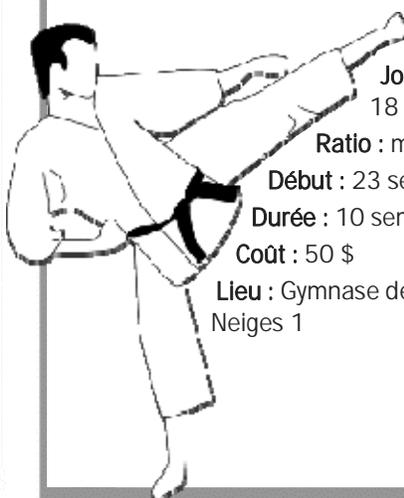
Ratio : min. 12 max. 24

Début : 23 septembre 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 50 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



ADULTES

Badminton

Groupe de badminton organisé. Cette activité sportive et sociale s'adresse aux femmes et aux hommes de 16 ans et plus. Volants fournis et raquettes disponibles au besoin. Faites vite, places limitées.

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mardi, 19 h 45 à 21 h

Ratio : min. 6 max. 12

Début : 23 septembre 2014

Durée : 12 semaines

Coût : 45 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Cours de yoga

Le yoga tire son origine de l'Inde où l'on retrouve sa trace depuis la nuit des temps. C'est une philosophie qui aide chaque personne à trouver le centre ou l'équilibre entre son esprit et son corps. À trouver la sérénité à l'intérieur de ces deux éléments qui la composent.

Pour la recherche de cet équilibre entre l'esprit et le corps, des postures physiques et des respirations contrôlées aident la personne à atteindre cet objectif. Le yoga vise également à amener la personne à agir en pleine conscience des choses, avec attention et rigueur. Les cours sont adaptés à chaque personne en tenant compte de ses forces et de ses limites, sans compétition avec soi et les autres. Les cours de la session d'automne seront donnés par M^{me} Marcelle Rioux.

Un tapis de sol et une tenue sportive sont requis.

Clientèle : 16 ans et plus (intermédiaire et avancé)

Jour et heure : Lundi, 13 h à 14 h (débutants) et 14 h 15 à 15 h 15 (avancés 50 ans et plus)

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 22 septembre 2014

Durée : 12 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Salle polyvalente du garage municipal



Pickleball

Il s'agit d'un mélange de tennis, de badminton, de racquetball et de ping-pong. Le terrain est de la même grandeur que celui du badminton. La raquette est de la grandeur d'une raquette de racquetball mais le fond est solide comme une raquette de ping-pong. La balle est semblable à une balle de hockey cosom (balle de plastique vide et trouée). Le service s'effectue en une motion du bas vers le haut et la balle doit se diriger dans le rectangle opposé du côté receveur.

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mardi, 16 h 30 à 18 h

Ratio : min. 4 max. 8

Début : 23 septembre 2014

Durée : 12 semaines

Coût : 5 \$ la séance

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Cardio plein air

- Tu as envie de te mettre en forme ou de maintenir ta forme physique actuelle?
- Tu aimes faire des activités de groupe?
- Tu aimes être motivé(e) pour faire du sport et de l'activité physique?
- Tu aimes le plein air?

Viens donc te joindre à nous les lundis soirs pour des séances de conditionnement physique en plein air supervisées et encadrés par Caroline Dubord (éducatrice physique)!!! Les séances seront variées et tiendront compte de la forme physique de chacun

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Lundi, 17 h 30 à 18 h 30

Ratio : min. 8 max. 12

Début : 22 septembre 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 50 \$ ou 10 \$ par cours

Lieu : à déterminer

Cours de langue espagnole

Hola ! Vous voulez apprendre à parler l'espagnol ? Si vous êtes intéressé à apprendre la langue, soit pour connaître la culture du Mexique, la musique, pour faire un voyage ou juste pour le plaisir, venez vous inscrire. Professeur : Aurelia Morales. Pour information : 418 992-0533 (soir).

Clientèle : 16 ans et plus (débutant)

Jour et heure : Mardi, 19 h à 20 h 15

Ratio : min. 8 max. 12

Début : 23 septembre 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 55 \$

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

Acti-vitalité plein air 50 ans et plus

Entraînement extérieur pour les 50 ans et plus. Acti-Vitalité plein air vise à maintenir et à améliorer sa condition physique. Ce cours comprend un échauffement sous forme de marche rapide et d'exercices d'activation suivi de plusieurs périodes cardio et musculaire en alternance. La séance se termine par des exercices de souplesse et de respiration. Quoi de mieux que de bouger en plein air pour retrouver son cœur d'enfant! Cours réalisé en collaboration avec l'organisme cœur à l'ouvrage. Pour information : 418 622-6269.

Prévoir une bouteille d'eau avec support à la taille, des vêtements d'extérieurs et des espadrilles. Point de rencontre, stationnement de la Station Mont-Sainte-Anne sous l'arche d'accueil.

Clientèle : 50 ans et plus

Jours et heures : lundi, 15 h 30 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 25

Début : 22 septembre 2014

Durée : 12 semaines

Coût : 90 \$

Lieu : Départ du stationnement de la Station Mont-Sainte-Anne

Atelier de peinture (à l'huile ou à l'acrylique)

Venez approfondir ou découvrir les différentes techniques de peinture et de dessin tout en vous exprimant par l'art. Enseignement respectant le style et la personnalité de chacun. Pour information : madame Marie Tardif, 418 826-0548 ou par courriel à tardif.m@videotron.ca

Clientèle : 16 ans et +

Jours et heure : Jeudi, 12 h 45 à 15 h 15

Vendredi, 19 h à 21 h 30

Ratio : min. 8 max. 18

Début : 22 septembre 2014

Durée : 12 semaines

Coût : 144 \$

Lieu : Hôtel de ville

Zumba fitness

La musique à fond de train et une forme du tonnerre La danse-fitness party, inspirée des rythmes latins, facile à suivre, qui permet de brûler des calories. Sentez la musique et laissez-vous aller.

Clientèle : 16 ans et plus

Jours et heures : mercredi, 18 h à 19 h

Ratio : min. 12 max. 25

Début : 24 septembre 2014

Durée : 12 semaines

Coût : 90 \$

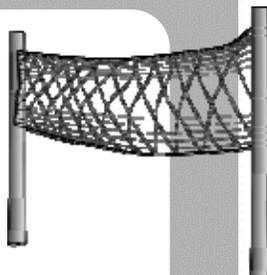
Lieu : Gymnase de l'école primaire Caps-des-Neiges 1



POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS

Utilisation du gymnase

Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges I est accessible à l'ensemble des citoyens. Pour les sessions d'automne 2014 et d'hiver 2015, plusieurs activités organisées par la municipalité s'y dérouleront.



Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase.

Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

Groupe ou individu non-résident : 27 \$/h;

Groupe ou individu résident : 20,25 \$/h;

Individu, groupe ou organisme de loisirs ou communautaire, composé majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou plus de 65 ans: 13,50\$/h.

Je demeure disponible à toute suggestion ou information Martin Pouliot : 418 826-2253 poste 113.

Accès-Loisirs Côte-de-Beaupré

Venez chercher votre activité de loisir gratuitement! Vous désirez participer à des activités de loisirs? Vous êtes en situation de faible revenu? Présentez-vous à l'un de nos points de service pour choisir votre ou vos activités gratuitement.*

Inscription automne 2014:

Jeudi 11 septembre, 15 h à 19 h

Point de service Beaupré : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré (3 rue Fatima est)

Point de service L'Ange-Gardien : Centre Gérard-Miotto (1 rue des Loisirs)

Renseignements : 418 827-4625

Une initiative du regroupement de partenaires :



En collaboration avec
Accès-Loisirs Québec

www.accesloisirsquebec.org

*Preuve de revenu et de résidence exigées à l'inscription

Arena Côte-de-Beaupré

Visitez notre site Internet : www.arenacb.qc.ca

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 14 h 10 à 15 h 30

Admission : Gratuite pour tous

(Dans le cadre de la politique familiale de la MRC de La Côte-de-Beaupré)

Début : 21 septembre 2014

N.B. Annulé lors d'activités spéciales

Aire de glace du Faubourg

L'aire de glace du Lac du Faubourg sera praticable à partir de la mi-décembre et sera entretenue tant et aussi longtemps que dame nature nous le permettra. Il est bien important que les utilisateurs de cet équipement respectent la signalisation placée aux abords du lac. Un panneau placé en évidence vous indique l'épaisseur de la glace. **Un minimum de 7"** est nécessaire à l'ouverture de la patinoire. De plus, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser aucun déchet aux abords de la patinoire.

BONNE SAISON À TOUS ET À TOUTES!

Horaire de la patinoire du village**Patinage libre**

Lundi	18 h à 19 h
Mardi	18 h à 19 h
Jeudi	18 h à 19 h
Vendredi	18 h à 19 h 30
Samedi	13 h à 14 h 30 18 h à 19 h
Dimanche	13 h à 14 h 18 h à 19 h

Hockey libre

Lundi	19 h à 20 h
Mercredi	19 h à 20 h
Jeudi	19 h à 20 h
Vendredi	19 h 30 à 22 h
Samedi	14 h 30 à 16 h 19 h à 22 h
Dimanche	14 h 30 à 16 h 19 h à 22 h

Hockey organisé pour les adultes

Mardi 19 h à 20 h 30

Information: 418 520-1810

Période des fêtes :

La patinoire du village sera ouverte à tous les jours durant la période des fêtes, à l'exception des 24 et 31 décembre 2014 en soirée et des 25 décembre 2014 et 1er janvier 2015 toute la journée.

Journées pédagogiques :

La patinoire sera ouverte en après-midi, de 13 h à 16 h.

Activités aquatiques

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges collabore maintenant avec **Québec Natation** afin de vous offrir la possibilité de vous inscrire à des cours de natation, de formation ou des cours d'AquaForme. Les cours auront lieu dans différents équipements dont la piscine du Cégep Limoilou. L'entente entre la Municipalité et Québec Natation vous permet d'économiser 10 \$ sur les frais d'inscription.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Téléphoner à Québec Natation (418 687-4045) afin de connaître les différents cours offerts et l'horaire.
2. Confirmer auprès de Québec Natation votre inscription au cours choisi en leur mentionnant que vous êtes citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges.
3. Compléter l'inscription et le paiement auprès de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges afin d'obtenir l'escompte de 10 \$.

IMPORTANT : Pour que votre inscription soit valide, il est nécessaire qu'elle soit complétée **avant le vendredi 12 septembre à 16 h.**

**COURS OFFERTS À PROXIMITÉ****Studio de danse Ultra**

Gym Ultra offre, depuis maintenant un an, des cours de danse récréatifs pour les enfants de 3 ans et plus et nouvellement pour les adultes. Dès l'automne, des cours d'initiation à la danse, de Hip Hop, de Ballet & Jazz, d'Ultra Cheer et une troupe de compétition feront partie prenante de la programmation. Les places sont limitées, donc faites vite! Les cours ont lieu au Gym Ultra ainsi qu'au Centre des loisirs Ste-Anne et sont donnés par Cassandra Leclerc, Maryline Lachance et Cindy Ouellet, des professeures d'expérience. Pour information sur les différents cours offerts, sur l'horaire, les coûts et les dates de début, visitez le www.gymultra.com ou appeler au 418 827-8496.

Inscription session d'Automne : Mardi 2 septembre 2014 de 18 h 30 à 20 h et Mercredi 3 septembre 2014 de 18 h 30 à 20 h, au Gym Ultra (10 744, boulevard Ste-Anne à Sainte-Anne-de-Beaupré).

Ensemble vocal Arc-en-Sons**Arc-en-Sons recrute pour la saison 2014-2015**

Vous aimez chanter; vous avez du rythme et vous aimez bouger? Joignez-vous à l'Ensemble vocal Arc-en-Sons. La rentrée aura lieu dimanche le 24 août, à compter de 17 heures, à l'Atelier Paré situé au 9269, avenue Royale à Ste-Anne-de-Beaupré. À partir du 8 septembre nous nous rencontrons, généralement le lundi soir, pour faire l'apprentissage de notre nouveau répertoire. Une participation à Arc-en-Sons est d'abord une activité où le plaisir de chanter est bien présent. C'est également l'occasion d'améliorer l'aspect vocal.

Vous êtes intéressé à joindre l'Ensemble vocal Arc-en-Sons? Vous souhaitez en savoir plus? Visitez notre site Internet au www.arcensons.com et complétez le formulaire en ligne «Demande d'informations/Inscription » ou contactez Patricia Nicole au 418 702-1225.

Scout (41^e groupe Sainte-Anne-de-Beaupré)

Description : Vos enfants ont besoin de bouger ! Le mouvement scout est là pour permettre à vos jeunes de parler en public, relever des défis, faire des bonnes actions, s'extérioriser, finir ce qu'ils commencent, vivre en groupe, sens des valeurs, l'estime de soi, débrouillardise et plus encore. Entre techniques de survie et noeuds, ceux-ci vivront de grandes aventures pendant 10 mois : 2 à 3 camps et diverses sorties éducatives. C'est un mouvement qui regroupe tous les jeunes de la Côte-de-Beaupré.

Clientèle : Filles et garçons de 7 à 17 ans

Jour et heure :

Lundi (éclaireurs mixte) de 18 h 30 à 20 h 30

Mardi (louveteaux mixte) de 18 h à 20 h

Mercredi (castors mixte) de 18 h à 19 h 30

Durée : De septembre à juin

Dates des cours : Inscription le 26 août 2014 au local scout

Lieu : 10026, avenue Royale, Ste-Anne-de-Beaupré (Ancien Séminaire St-Alphonse)

Coût : 55 \$/enfants

Responsable :

Nicole Gauthier (chef de groupe) 418 824-3735

Marie-France Bilocq (animatrice) 418 824-3560

N.B. Nous sommes toujours à la recherche d'animateurs bénévoles.

École de musique Côte-de-Beaupré

L'école de musique Côte-de-Beaupré offre des cours de violon, piano, guitare, chant, saxophone, trompette et autres. Ceux-ci sont offerts à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne. N'hésitez pas à vous informer, soit par téléphone au 418 827-5151 ou par courriel : beaupremus@hotmail.com



Vous pouvez aussi visiter notre site internet : ecolemusiquebeaupre.com !!

Cours de cuisine santé rapido-presto

Ce cours, présenté par Alexandra Leduc nutritionniste-diététiste, vous permettra de vous familiariser avec des techniques de base en cuisine ainsi que des concepts de cuisine saine. Vous apprendrez comment cuisiner sainement avec beaucoup de goût, comment gagner du temps en cuisine et plusieurs trucs pour intégrer la cuisine saine à votre quotidien. Vous découvrirez également comment la cuisine saine peut aussi être délicieuse et simple!

Clientèle : Adultes

Jour et heure : Jeudi, 19 h à 20 h 30

Ratio : min. 8 max. 12

Début : 2 octobre 2014

Durée : 8 semaines

Coût : 110 \$

Renseignements supplémentaires : Le tarif comprend les frais d'achat de nourriture ainsi que l'équipement nécessaire.

Lieu : Centre des loisirs Sainte-Anne

Inscription : Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré
418 827-4112

Cours de manucure de fantaisie

De nos jours, le vernis et autres produits déco pour les ongles sont devenus un accessoire mode fantastique permettant 1001 variantes pour réaliser un manucure extraordinaire... Pas besoin d'avoir des talents particuliers pour avoir DU STYLE JUSQU'AUX BOUTS DES ONGLES. Ce cours de base vous permettra d'avoir des mains magnifiques et vous serez fière de dire que vous l'avez fait vous-même.

Clientèle : Femmes

Jour et heure : Mardi, 19 h à 20 h 30

Ratio : min. 6 max. 12

Début : 23 septembre 2014

Durée : 8 semaines

Coût : 80 \$

Équipement requis : apportez votre vernis à ongle

Lieu : Centre des loisirs Sainte-Anne

Professeur : Nicole Plante, esthéticienne

Inscription : Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré (418 827-4112)

AUTRES SERVICES DE LOISIRS

Cercle des fermières

Le premier Cercle de Fermières du Québec a été fondé en 1915. Notre organisation fêtera ses 100 ans prochainement.

Malgré son nom, sachez qu'il y a moins de 2% de nos membres qui résident sur une ferme. Mais patrimoine oblige, nous conservons notre nom. Le Cercle de Saint-Ferréol-les-Neiges a été fondé en 1957. Nous avons actuellement 38 membres et la majorité sont actives.

Bien que la plupart des Fermières s'adonnent au tissage de catalognes, de nappes, de napperons et de linges à vaisselle, nous avons aussi comme activités le tricot, la broderie et la fabrication de courtepointes. Nous possédons grâce à de généreux commanditaires une machine à coudre et une surjeteuse. Ces équipements sont mis à la disposition de nos membres comme le sont les métiers à tisser.



Nous sommes aussi disponibles pour donner des cours de formation en Arts Textiles et même en fabrication de cartes de souhaits pour différents événements. L'an dernier nous avons remis à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne une magnifique courtepointe conçue et cousue par nos membres et une magnifique nappe tissée à faire tirer lors de l'assemblée générale de la Caisse Populaire. Ce furent des projets collectifs très intéressants.

Le Cercle tient une réunion mensuelle pour les membres et en plus, tous les lundis soirs de 19 à 21 heures nous avons un atelier dans le local de l'Age d'Or. Ces réunions du lundi soir sont ouvertes à tous, tant féminin que masculin. Si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter. Aussi un bulletin d'information sera mis à la disposition de tous au mois de septembre dans le présentoir de la municipalité.

Liliane Lavoie, secrétaire, 418 826-2507

Christiane Girard, communications, 418 826-1187

Maison des jeunes La Zone

La Maison des jeunes est un lieu de rencontre, de prévention et d'intervention pour les jeunes de 11 à 17 ans inclusivement. Cet endroit appartient aux jeunes et la vie à l'intérieur de ses murs est en fonction des goûts et intérêts de ceux qui la fréquentent. Les jeunes qui participent aux activités de la Maison des jeunes le font sur une base volontaire. Ils doivent être motivés et responsables pour organiser leurs propres activités. La Maison des jeunes est supervisée et animée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre les jeunes et les animateurs.

Services offerts :

Lieu de rencontre; accueil; écoute active et relation d'aide; traitement de l'information sur des sujets d'intérêts jeunesse; prévention sur différentes thématiques jeunesse (toxicomanie, criminalité, sexualité, etc.); soutien et accompagnement; référence; activités et projets; création de C.V. et recherche d'emploi.

Types d'activités :

Prévention et sensibilisation sur des thématiques jeunesse (ateliers, jeux, documentaires, etc.); sports et loisirs (sports de groupe, camping, cinéma, etc.); projets socio-culturels (réalisation de films, cours de guitare, etc.); sorties et voyages; activités d'autofinancement (lave-autos, souper bénéfice, etc.).

Pour nous rejoindre : Maryse Néron, coordonnatrice /Téléphone : 418 826-3107 ou mdjlazone@hotmail.com

RETOUR SUR LES CAMPS DE JOUR 2014

Un été beau et chaud ! Merci aux animateurs et aux animatrices !

Au nom des jeunes inscrits aux programmes les Explorateurs, Ados-Aventure et RAM et en mon nom personnel, je tiens à remercier les animateurs et animatrices pour le travail accompli cet été.

Les trois équipes d'animation étaient au rendez-vous afin d'animer les jeunes provenant de notre communauté. Dans les prochains mois, nous débuterons les préparatifs pour l'an prochain. Nous comptons sur la collaboration des parents afin d'obtenir tout commentaire constructif et vos suggestions.

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Les Explorateurs

Cet été, les explorateurs ont pu voyager dans les différents univers du cinéma. C'est au terme de plusieurs aventures que Betty et ses amis ont pu résoudre les problèmes rencontrés dans les films. Grâce à leurs efforts, Luke Skywalker, l'inspecteur Gadget, Lucky Luke et plusieurs autres héros ont pu triompher de leurs ennemis et ainsi apporter à leur histoire une fin heureuse où les méchants sont derrière les barreaux.

Encore une fois, nous avons été choyés de côtoyer vos enfants, de partager avec eux leur sourire, et leur créativité. Leur joie de vivre fut une expérience des plus magiques. Nous vous remercions pour votre confiance et votre coopération tout au long de l'été!

Nous sommes fiers d'avoir aidé Betty et ses amis à rétablir les fins heureuses des films, mais surtout fiers que le camp connaisse aussi la sienne!

Au plaisir de vous revoir l'an prochain!
L'équipe d'animation 2014

Crédits photos : Raphaël Desharnais



Ados-Aventure

C'est vraiment difficile d'être moniteur... Il est toujours difficile d'écrire des textes de fin de camp parce que la nostalgie embarque et les pensées s'embrouillent. On devient triste tout d'un coup et on a envie de manger un pot de crème glacée. Prenons donc un petit moment entre deux pots pour remercier les principaux acteurs de ce magnifique été. Pour commencer, nous tenions à souligner le travail extraordinaire de Martin, Martine et Sylvie, nos trois directeurs des loisirs, qui étaient en quelque sorte nos anges gardiens et qui ont fait un travail exceptionnel cette année. Il est aussi important de souligner la force de notre équipe d'animation. Tout en restant humbles et modestes, nous pouvons affirmer que nous sommes quatre moniteurs passionnés qui ont tout fait ce qui était en leur pouvoir pour que les jeunes du camp Ados-Aventure aient un été inoubliable. Même dans nos rêves les plus fous, jamais nous n'aurions espéré passer un aussi bel été. 78 jeunes inscrits, 78 jeunes qui nous ont marqués. Les meilleurs 78 pré-ados pleins de vie que des moniteurs auraient pu souhaiter avoir. Nous avons appris à connaître chacun de vous et nous vous aimons énormément.

En passant par Katabatik, le village vacances Valcartier, les journées thématiques, la journée Survivor, le financement, le bénévolat, le parc de la Jacques-Cartier, la pêche, et plusieurs autres activités toutes aussi amusantes, nous avons réussi à tisser des liens très forts avec ces jeunes. Évidemment, notre mandat était de leur faire vivre un été inoubliable. La barre a été placée haute cette année, mais nous espérons très fort qu'après la dernière journée de camp, les jeunes étaient comblés, charmés, heureux, gonflés de bonheur. Nous nous rappellerons toujours des blagues pas drôles, du silence qui était un peu trop absent, des speeches de moniteurs, des nuits de camping où on se réveille grognons parce qu'on n'a pas beaucoup dormi, de la journée où on a eu très peur d'avoir des poux, de la complicité des moniteurs et des enfants, du film qu'on n'a jamais fini à la soirée pyjama, des fameux grills-cheese gourmet, des histoires de peur autour du feu, des longs trajets d'autobus, etc. Nos souvenirs, ce sont les plus beaux cadeaux qu'on peut garder de notre été.

On vous a dit que c'était difficile d'être moniteur. Ce n'est pas parce que le travail est exigeant. C'est parce que les adieux sont déchirants.

Ne nous oubliez pas, parce que nous, on ne vous oubliera jamais.

Raphaël, Jean-Simon, Marie-Ève, Émilie



RAM

Une fois de plus cette année, le groupe RAM vient tout juste de mettre la clef sous la porte après 6 semaines mouvementées. Camping, randonnées, rabaska, cette gang d'ados motivés ont su relever de nombreux défis haut la main. Cet été nous aura laissé de bons souvenirs parfois drôles, parfois impressionnants, parfois essoufflants mais qui resteront gravés dans nos mémoires. Nous avons vite réalisé que rien ne venait à bout des jeunes du RAM. Est-ce que les vents violents du camping de la Plage St-Joseph ont eu le dessus sur nos tentes ? Non monsieur ! Est-ce que la pluie nous a empêchés de nous éclater comme des fous au Village Vacances Valcartier ? Pas pour 5 cents ! Tout ça n'aurait pas eu lieu s'il n'y avait pas eu une belle équipe derrière ce beau projet. Nous souhaitons remercier les directions des services des loisirs des municipalités ainsi que tous ceux qui ont participé à la mise sur pied de ce bel été qu'a connu le RAM. Nous avons eu beaucoup de plaisir à côtoyer une belle gang de jeunes comme vous. Passez une belle année scolaire et on se dit à un de ces 4 !

Vos animateurs.

Raphaël Dionne-Rhéaume, Gabriel Robert et Marie-Pier Rhéaume



Un dos en santé

Le mal de dos est à ce point répandu dans notre société que l'on peut le qualifier de « mal du siècle ». En effet, selon Statistique Canada, il est l'un des principaux problèmes de santé chroniques qui affectent la population québécoise.

La colonne vertébrale, partie centrale de notre corps, représente la fondation de celui-ci. Les régions lombaire et cervicale, qui sont davantage mobiles que la région thoracique, ce qui entraîne un déséquilibre fonctionnel. La prévention devient alors incontournable. Le mal de dos est en fait plus facile à prévenir qu'à guérir, mais comment y parvenir?

1. Importance de la posture

La posture joue un rôle très important dans la santé de notre dos. Elle influence l'activité musculaire, ce qui peut avoir de bonnes, mais aussi de mauvaises répercussions sur le corps, en particulier sur sa structure osseuse. Une bonne posture informera adéquatement les muscles responsables de la posture et une mauvaise posture aura un effet inverse. La posture idéale implique :

- l'auto-agrandissement par le sommet de la tête et par opposition au coccyx;
- le maintien de la position neutre ou courbures naturelles de la colonne vertébrale;
- l'activation des muscles abdominaux;
- l'alignement des segments du corps;
- la répartition du poids du corps au niveau du centre des pieds;
- l'évitement du blocage complet des différentes articulations du corps tout particulièrement des genoux en position debout.

2. Renforcement des muscles stabilisateurs profonds du tronc

Le rôle des muscles stabilisateurs profonds du tronc est de stabiliser celui-ci. La faiblesse de ces muscles, due à un manque de sollicitation, est directement liée aux divers problèmes de dos. Ainsi, le renforcement de ceux-ci permettra de prévenir les blessures sur ce plan. Il existe plusieurs exercices qui ciblent le travail de ces muscles. De plus, certaines méthodes telle que la méthode « pilates » poursuit ce même objectif. Il est possible « d'éveiller » les

muscles stabilisateurs profonds du tronc par l'exécution de ce simple exercice :

- se tenir en équilibre sur une jambe en rentrant légèrement le nombril (activation des muscles abdominaux) et en évitant de bloquer le genou de la jambe de support. La fermeture des yeux permet par ailleurs d'augmenter le niveau de difficulté.

3. Une vie active

Les bienfaits de la pratique régulière d'activités physiques sont incontestablement reconnus. Durant et jusqu'à 30 à 45 minutes après un exercice physique, notre corps produit des endorphines qui agissent comme des analgésiques dont la quantité produite peut atteindre cinq fois les valeurs de repos. Impressionnant n'est-ce pas? De plus, la température corporelle et la circulation sanguine augmentent durant l'effort, ce qui fait en sorte qu'il y a un relâchement des tensions musculaires. Ainsi, 30 minutes par jour d'activités physiques d'intensité modérée soutenue représentent une option des plus intéressantes pour prévenir entre autres les douleurs au dos.

4. Importance du maintien de la souplesse

Les activités de la vie quotidienne ont une influence capitale sur les tensions musculaires du corps. La position assise, mais également l'exécution de différentes tâches de la vie quotidienne sont responsables d'un déséquilibre musculaire entre la partie antérieure du corps et sa partie postérieure. Une importante tension de la chaîne postérieure est très souvent voire majoritairement en cause chez les personnes souffrant de douleurs au dos. Ainsi, la pratique régulière d'exercices de souplesse peut prévenir les problèmes à ce sujet. Il est possible d'étirer la chaîne postérieure par l'exécution de ce simple exercice :

- en position assise, dos droit, les jambes tendues, effectuer une flexion vers l'avant de façon progressive et contrôlée afin de rapprocher le tronc vers les membres inférieurs.

Pour de plus amples renseignements et dans un but de prévention, il est recommandé de consulter un kinésologue, spécialiste de l'activité physique, afin de bénéficier des meilleurs conseils en lien avec la santé de votre dos. Toutefois, si vous souffrez présentement de douleurs au dos, il est préférable de consulter un autre professionnel de la santé offrant des services d'évaluation et de thérapie manuelle tel qu'un ostéopathe formé par une école reconnue.



Ann-Marie Pelchat BSc

Résidente de Saint-Ferréol-les-Neiges
 Entrepreneur kinésologue/approche ostéopathique
 Kinésologue diplômée de l'UL
 Formation en ostéopathie au CEOQ (en cours)
 Instructeur de pilates certifiée Ann McMillan
 Athlète olympique-bosses

Des nouvelles de ta maison des jeunes ?

Visitez notre site internet au www.mdjlazone.ca.sitew.com ou notre page FACEBOOK pour d'autres activités.

NOUVEAUTÉ

La Maison des jeunes a fait l'embauche d'une responsable de l'animation à temps plein, Sarah Brousseau qui a débuté le 16 juin dernier. Elle sera responsable de préparer des activités (culturelles, sportives, de prévention, de loisirs, etc.) pour les jeunes, mais également d'assurer une présence auprès des jeunes du lundi au vendredi en soirée. Suite à son arrivée, de nombreux projets sont en planification pour l'automne ; des détails à venir lors de la prochaine publication. Nous avons également fait l'embauche d'Émilie Simoneau, animatrice-intervenante qui a également débuté le 16 juin.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Pour une troisième année, la Maison des Jeunes La Zone a vendu des hot-dogs le 23 juin dans le cadre de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Tite-des-Caps. Cette activité de financement a permis d'amasser plus de 730 \$ qui ont été investis en totalité dans le projet Hors Zone de 2014. Nous en profitons pour remercier la municipalité de Saint-Tite-des-Caps de nous avoir offert cette opportunité. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager.

CINÉMA EN PLEIN AIR

Pour une troisième année, la Maison des jeunes La Zone a participé à l'activité familiale des 3 et 31 juillet à Saint-Ferréol-les-Neiges, soit le cinéma en plein air. Lors de l'occasion, du pop-corn et des rafraîchissements étaient vendus. Nous en profitons pour remercier le site Les Sept-Chutes de nous avoir permis de réaliser cette activité de financement ainsi que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager.



Du 16 juin au 29 août 2014, une équipe a parcouru les rues de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps pour rencontrer les jeunes dans leur milieu tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. L'équipe était présente trois soirs par semaine par municipalité afin de discuter avec les jeunes dans le but de faire de la prévention sur diverses thématiques mais également pour amasser des informations sur leurs habitudes de vie et leurs lieux de fréquentation. L'équipe a été présente à de nombreuses activités municipales dont : la St-Jean-Baptiste à Saint-Tite-des-Caps, la Fête de la famille et le cinéma en plein air à Saint-Ferréol-les-

Qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes?

C'est un lieu conçu pour toi où tu peux rencontrer d'autres jeunes et participer à différentes activités. Si tu as entre 11 et 17 ans, tu peux fréquenter la Maison des Jeunes et ce, sur une base volontaire. Cet endroit t'appartient et est en fonction de tes goûts et intérêts. La Maison des jeunes est supervisée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre toi et les animateurs.

Neiges. Cette année, une programmation des plus variées a été offerte aux jeunes; soirées sportives, randonnée pédestre, activités de financement et plusieurs autres.

HORAIRE

Veillez prendre note que l'horaire régulier de la Maison des jeunes est de retour depuis le 2 septembre dernier:

Saint-Ferréol-les-Neiges

- ◆ Lundi 18 h à 22 h
- ◆ Mercredi 18 h à 22 h
- ◆ Vendredi 18 h à 22 h

Saint-Tite-des-Caps

- ◆ Mardi 18 h à 22 h
- ◆ Jeudi 18 h à 22 h
- ◆ Samedi 18 h à 22 h

NOUS REJOINDRE:

Par téléphone :
418 826-3107

Par courriel :
mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :
www.mdjlazone.ca.sitew.com.

Via notre page Facebook.

PROGRAMMATION

ACTIVITÉS SEPTEMBRE

Retour des mercredis au gymnase (école primaire de Saint-Ferréol-les-Neiges) dès le 10 septembre.

1^{er} septembre : Fermé

8-9 septembre : Conseil des jeunes

15-16 septembre : Soirée sans écran

22-23 septembre : Soirée cinéma à la MDJ

Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré

1. INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE : Catéchèse

Vous avez des enfants du primaire 3e à 6e année et des jeunes du secondaire et vous désirez qu'ils connaissent Jésus et son Église, vous désirez célébrer avec eux les sacrements (**Pardon, Eucharistie, Profession de Foi et Confirmation**), ces signes de sa présence avec nous.

Voici une invitation pour vous. Nous vous offrons une démarche à travers des récits bibliques de personnes qui ont fait l'expérience de Dieu dans leur vie.

IVC de la Côte de Beaupré
(sur Facebook)

2. MESSE PARENTS-ENFANTS

Pour permettre aux jeunes parents avec leurs enfants de célébrer leur foi en Jésus, nous vous offrons quelques fois dans l'année une messe spéciale.

La première messe aura lieu dans chacune de nos églises durant la fin de semaine du 20 et 21 septembre (consulter l'horaire ci-joint). À cette occasion, nous bénirons les sacs d'école des jeunes. (l'apporter lors de la messe)

3. CÉLÉBRATIONS POUR LES DÉFUNTS DE L'ANNÉE (de septembre 2013 à août 2014)

Comme le veut la tradition, nous soulignons en septembre les défunts de l'année.

Horaire catéchèse

Choix de 3 dates—nouvelles inscriptions seulement :

Lundi le 8 septembre 2014 de 18 h 30 à 20 h

Pour les autres, un choix entre :

Mercredi le 10 septembre 2014 de 18 h 30 à 20 h

ou Jeudi le 11 septembre 2014 de 18 h 30 à 20 h

Lieu des rencontres :

Séminaire St-Alphonse

10026 avenue Royale Ste-Anne-de-Beaupré

COÛT pour l'inscription:

35\$ par enfant; 50\$ pour 2 enfants de la même famille

Ne pas oublier de fournir une copie du certificat de baptême pour toute nouvelle inscription.

Pour toute information supplémentaire:

communiquez avec Mme Sylvie Champagne au 418 824-3684

Samedi le 13 septembre à 19 h : Église de Beaupré.

Dimanche le 14 septembre à 14 h : Sainte-Anne-de-Beaupré au cimetière.

Dimanche le 14 septembre à 10 h 30 : Église de St-Joachim.

Dimanche le 14 septembre à 10 h 45 : Église de St-Ferréol-les-Neiges

Dimanche le 21 septembre à 14 h : Château-Richer au cimetière.

Dimanche le 28 septembre à 10 h 30 : Église de St-Tite-des-Caps.

Nouvel horaire des messes dominicales

EFFECTIF dès les 20 et 21 SEPTEMBRE 2014

BLOC -A-

Samedi 16 h Saint-Joachim

Dimanche 9 h 30 Sainte-Anne-de-Beaupré

Dimanche 10 h 45 Château-Richer

BLOC -B-

Samedi 16 h Saint-Ferréol-les-Neiges

Dimanche 9 h Beaupré

Dimanche 10 h 30 Saint-Tite-des-Caps

4. LA VISITE AUX MALADES À DOMICILE

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez une visite du prêtre pour une personne malade à la maison : 418 827-2885.

Votre équipe pastorale,

Jacques Fortin, prêtre-curé 418 827-2885

Raymond Desjardins, prêtre-vicaire
418 827-2885

Sylvie Champagne, intervenante en pastorale
418 824-3684

Voici les dates de ces célébrations à votre église paroissiale.

Après la messe, nous vous invitons à vous rendre au cimetière pour un temps de recueillement et de prière.

L'adresse précédente se voulait réflexive sur la « pratique » de la foi. Envisageons maintenant la « célébration » de celle-ci. Pourquoi ? Parce que la foi, naturellement, ou peut-être plus encore de manière toute « surnaturelle » devrait nous mener à célébrer.

Célébrer. Un verbe peut être désuet, aujourd'hui. Mais qu'est-ce que célébrer ? Et que célébrer ? Qui célébrer ? Il est intéressant de tâcher d'y voir un peu plus clair.

Célébrer suggère : fêter, marquer de manière exceptionnelle, ça donne lieu à du cérémonial, de la louange. Quelqu'un a fait quelque chose de grandiose. Un événement exceptionnel s'est produit. On est dans l'ordre du grand festif.

Quel rapport avec la foi ? Quel rapport, en fait, avec la vie ? Je pense à une « tune » qui, actuellement, fait relative-

ment jaser : « Ma vie, c'est de la marde ! » de Lisa Leblanc.

Quelle tristesse. Mais à la fois, on peut très bien comprendre. Qui m'a jamais eu envie de désespérer en contemplant le monde dans lequel on vit ? Ais-je besoin d'énumérer tout ce qui peut nous affliger ? Tant et tant pour miner notre bonheur, de manière incessante. La mort, nous colle à la peau. Comment envisager encore célébrer, se réjouir, rendre grâce ?

En chrétienté, nous parlons de salut. De salut « en dépit de »... Au-delà de la mort, la Vie ; au-delà de la haine, l'Amour ; au-delà de l'offense, le Pardon... Nous sommes saisis aux creux de nos désespoirs pour être rétablis, finalement établis, au faite de toute espérance ; Dieu, en dépit de tout, au-delà de toute apparence, de tout « ressenti », nous aime. Nous ne sommes pas abandonnés, laissés à nous-mêmes, voués à la « perdition », à l'insignifiance,

au non-sens, à l'absurde, au cynisme, et quoi encore...

Pour la plupart, nous ne sommes que trop familier avec ce que l'on appelle « la célébration eucharistique », mieux connue sous l'appellation de « messe ». Qui pourtant, parmi nous, songe spontanément à un esprit festif, un esprit de célébration, lorsqu'il est question de messe.

Trop souvent, on pense alors rituels austères, monotones, redondants. Rien vraiment, ici, qui donne à penser réjouissances, retrouvailles, célébrations. Peut-être ne sommes-nous pas « mûrs » pour « dûment » célébrer...

Peut-être nous précipitons-nous dans la célébration alors que l'on n'est trop peu « familier » avec ce qui pourrait être objet (sujet) de notre célébration...

C'est un peu ce que je me dis lorsque je fais le décompte de

tout ce qui se fait de festif sous nos latitudes. Beaucoup de fêtes et d'événements pour, dit-on, « réjouir le cœur de l'homme ». Bien que malgré tout, il faille bien peu au cœur de l'homme (tous genres confondus), pour qu'il se retrouve affecté par une profonde angoisse, une profonde tristesse, un profond comble à remplir. Et à la fois, on peut comprendre : nous sommes êtres de relation et demeurerons nécessaires tant et aussi longtemps qu'on ne se retrouvera pas en communion parfaite avec l'Être même, comme fondu dans le plus grand des bienfaits, en pleine béatitude.

Comment nommer l'innommable ? La célébration tend vers le recueillement, l'adoration, l'offrande de soi. Elle rejoint donc, finalement la pratique. L'une et l'autre s'alimentent mutuellement, vivent elles-mêmes en parfaite communion. Trésors insondables de la foi, dit-on.

Christophe Antoine Lessard
Délégué pastoral paroissial

Projet d'un columbarium au cimetière de Saint-Ferréol-les-Neiges

Les administrateurs de la Paroisse sont présentement à l'étude sur un projet de columbarium dans notre cimetière. Une décision sera prise suite à ce sondage. Pour répondre au critère du Diocèse de Québec, une étude de rentabilité doit être faite. Nous voulons connaître votre intérêt sur ce projet avant de procéder. Pour ce faire, nous aimerions savoir si vous êtes intéressés par l'achat d'une niche. Le columbarium serait situé en terre consacrée et inclurait un entretien perpétuel dont le prix serait de l'ordre de 900 \$ à 1 400 \$ dépendant de la dimension et de l'emplacement de l'enfeu (espace). Ce projet doit être budgété pour l'année 2015 et devrait voir le jour au printemps de la même année. Une réponse serait appréciée avant le 4 octobre 2014.

Vous pouvez nous faire part de votre intérêt : par notre adresse de courriel (paroisse_st_ferreol@hotmail.com) par téléphone au 418-826-2554 ou en remplissant le coupon ci-dessous et en nous le retournant par la poste ou en le déposant au presbytère aux heures d'ouverture suivantes : les mercredis et jeudis de 13 h à 17 h.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....No de téléphone.....



Rappel

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826-3540. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt des nouveautés l'est également. À vous d'en profiter !



Notre horaire

Veillez noter que nous avons repris l'horaire régulier depuis le 2 septembre.

Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Saint-Ferréol-les-Neiges bien représentée aux Jeux du Québec !

Félicitations aux quatre (4) athlètes de notre municipalité qui ont participé à la dernière édition des Jeux du Québec qui a eu lieu à Longueuil.

Roxanne Vermette (4 médailles), Leya Masson (3 médailles), David-Étienne Gallant-Morales (3 médailles), Félix Longpré (1 médaille) se sont démarqués en remportant onze (11) médailles soit plus de la moitié des médailles de l'équipe de la Capitale-Nationale en vélo de montagne.

La performance exceptionnelle des quatre (4) jeunes athlètes en vélo de montagne, tous membres du Club cycliste Mont Sainte-Anne (MSA) est à souligner et mérite toute notre admiration. Au nom de la municipalité, je tiens sincèrement à vous féliciter pour la détermination, la persévérance et la passion qui vous anime. Si jeune et déjà un modèle pour plusieurs de nos jeunes. Nous sommes fiers et bienheureux.

Parise Cormier, mairesse



À gauche : David-Étienne Gallant-Morales, en haut : Roxanne Vermette. Photos tirées de la page Facebook de la Finale des Jeux du Québec 2014.

On les nomme "brigadiers statiques!"

Vous avez peut-être remarqué ce nouveau panneau ... La municipalité en a installé à trois endroits afin de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse à 30 km/hre dans ces secteurs. Pour cette année, nous faisons un projet pilote et nous en évaluerons l'efficacité afin d'en prévoir d'autres l'an prochain dans les zones où il y a beaucoup d'enfants.

Merci de ralentir... La vie n'a pas de prix!!





Les journées de la culture 2014

Encore cette année, la municipalité souligne Les Journées de la culture en vous invitant à son activité «La culture en fête» qui se tiendra dimanche le 28 septembre, de 13 h à 16 h 30.

Madame la Mairesse fera l'ouverture officielle de l'événement vers 13 h.

Pour l'occasion, la bibliothèque sera ouverte tout l'après-midi, jusqu'à 16 h 30.

Vous pourrez donc en profiter pour venir choisir quelques livres ou encore constater la diversité de notre collection. Il y aura des livres et magazines à donner.

Nous avons prévu au programme une exposition de tableaux réalisés par des artistes de la municipalité, de même que des travaux de nos Fermières. Deux artisans réaliseront et présenteront des capteurs de rêves. Quelques

producteurs locaux offriront leurs produits.

Les tout-petits pourront se faire maquiller. De plus, Sophie Bouchard, alias **Tire Bouchon** présentera un conte animé avec costumes, bricolage, chasse au trésor...

L'activité qui débutera à 14 h, est d'une durée de 50 minutes et s'adresse aux enfants de 3 à 8 ans, de même qu'à tous les jeunes de coeur.



Activités culturelles cet automne

Contes et légendes du Québec

Il s'agit de 19 reproductions d'illustrations de l'imaginaire des contes et légendes du Québec, présentées du 1^{er} août au 15 novembre, à l'hô-

tel de ville. Vous êtes invités à venir voir cette exposition aux heures d'ouverture des bureaux de la municipalité.

L'heure du conte des tout-petits

Nous prévoyons offrir cette activité les 9 octobre et 11 décembre. Surveillez notre publicité pour connaître les thèmes et l'horaire.



Des suggestions de lecture... parmi les quelque 10 000 titres sur nos rayons

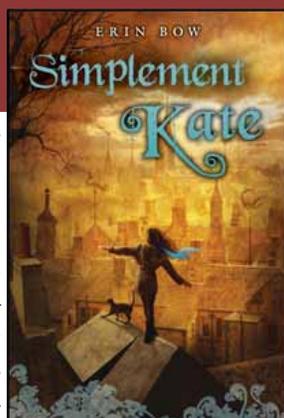
DANY LAFERRIÈRE ET FRÉDÉRIC NORMANDIN : *Je suis fou de Vava*

Résumé de l'éditeur : « Vieux Os est amoureux de Vava. Cet amour lui donne la fièvre. Est-il incurable ? Dany Laferrière s'est inspiré de son récit pour adultes L'odeur du café pour créer, avec Frédéric Normandin, cet album considéré dorénavant comme un incontournable de la littérature québécoise pour la jeunesse. »





BOW, ERIN

Simplement Kate

Une suggestion de Miguel C. notre jeune préposé aux prêts.

Résumé de l'éditeur : « Dans son premier roman, Erin Bow recrée un monde médiéval où s'entremêlent superstition, sorcellerie et pouvoir magique. Les lectrices tomberont sous le charme de Kate, la jeune héroïne, qui est déterminée à survivre envers et contre tout. (...) »

Dans le sillage de Kate se trouve un personnage étrange du nom de Linay. En échange de son ombre, il lui offre les moyens de s'enfuir et de prendre un nouveau départ. Malgré son appréhension, Kate accepte, mais le dessein de Linay est beaucoup plus sombre que tout ce qu'elle aurait pu imaginer.

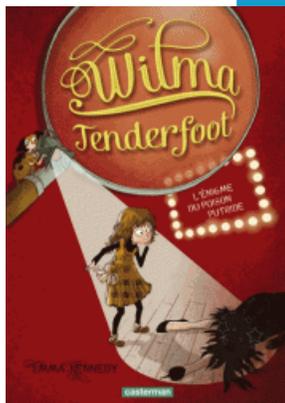
Acclamé par la critique

« Simplement Kate est un véritable triomphe de l'imagination. Avec un talent stupéfiant, Erin Bow crée le monde de Kate, une jeune fille dont le talent de sculptrice sur bois lui vaut une réputation de sorcière. L'intrigue fascinante et complexe explore courageusement les thèmes de la cruauté et de l'amour. La prose est à la fois lyrique et sans fard et ses personnages sont marquants. Ce livre sera lu par des générations à venir. »

~ Jury du prix TD

KENNEDY, ELMA : *L'énigme du poisson putride*

Résumé de l'éditeur : « Devenue officiellement l'apprentie du grand détective Théodore P. Lebon, son idole, Wilma Tenderfoot n'a de cesse de se lancer dans de nouvelles enquêtes, évidemment flanquée de Pétrin, son fidèle chien beagle. À commencer, peut-être, par la plus difficile de toutes : remonter la trace de ses propres origines. On lui a en effet révélé que, loin d'être orpheline ainsi qu'elle l'avait toujours pensé, il lui resterait en réalité de la famille, quelque part sur l'île de Cooper. Mais où chercher, et par où commencer ? »

LEMAÎTRE, PIERRE : *Au revoir là-haut*

Résumé de l'éditeur :

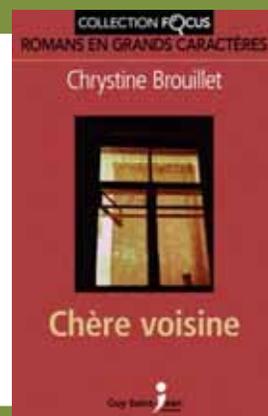
« Pour le commerce, la guerre présente beaucoup d'avantages, même après. »

Sur les ruines du plus grand carnage du XXe siècle, deux rescapés des tranchées, passablement abîmés, prennent leur revanche en réalisant une escroquerie aussi spectaculaire qu'amorale. Des sentiers de la gloire à la subversion de la patrie victorieuse, ils vont découvrir que la France ne plaisante pas avec ses morts...

Fresque d'une rare cruauté, remarquable par son architecture et sa puissance d'évocation, *Au revoir là-haut* est le grand roman de l'après-guerre de 14, de l'illusion de l'armistice, de l'État qui glorifie ses disparus et se débarasse de vivants trop encombrants, de l'abomination érigée en vertu (...) »

BROUILLET, CHRYSTINE : *Chère voisine*

Résumé de l'éditeur : « Louise mène une vie ordinaire: elle habite en appartement, a deux chats qu'elle adore, travaille comme serveuse dans un restaurant et rend visite régulièrement à son voisin confiné à un fauteuil roulant. Soudain, dans la ville où elle réside, des femmes sont assassinées. Rien ne va plus lorsque le cadavre d'une voisine de Louise est découvert. Qui l'a tuée et pourquoi? »



*L'équipe des bénévoles vous souhaite
la bienvenue à la bibliothèque !*



Collecte de sang, 53 fois merci !

Le 19 août dernier, avait lieu une collecte de sang sur le territoire de notre municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, 53 donateurs ont généreusement donné de leur sang et de leur temps. L'objectif de cette collecte était de 70 donateurs. Je tiens à remercier les nombreux bénévoles qui ont fait de cette collecte une réussite.

- Martin Pouliot

Envoi du journal Le Sommet

Nous vous rappelons que les éditions de notre journal sont disponibles sur le site internet de la municipalité au www.saintferreollesneiges.qc.ca sous l'onglet journal municipal. Les propriétaires non résidents qui souhaitent recevoir le journal Le Sommet devront en aviser la municipalité par écrit ou par courriel à munferreol@oricom.ca.

Horaire d'automne Les Sept-Chutes

Déjà la saison des couleurs chatoyantes, du bruissement des feuilles qui tombent et de la cueillette des petits fruits se prépare tout en douceur. Ce bel été 2014 nous tirera bientôt sa révérence mais c'est un autre splendide automne qui vous attend au site Les Sept-Chutes !

À partir du 1^{er} septembre et jusqu'au 13 octobre inclusivement, nous vous accueillons tous les samedis et dimanches de 10 h 30 à 16 h 30. Tous les services vous sont offerts : visites des installations hydroélectriques, promenades en sentier, accès aux bâtiments d'époque et halte à la boutique.

Services offerts pendant la semaine pour les groupes seulement

Pour de l'information et réservations de groupe, vous pouvez nous rejoindre au : www.septchutes.com et au 1-877-724-8837 (sans frais) ou au 418-826-3139.



LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en décembre:
Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous à info@saintferreollesneiges.qc.ca

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33 rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec)
G0A 3R0